

Burundi : le gouvernement débloque 25 millions d'euros pour financer les élections

@rib News, 26/05/2015 – Source AFP Le gouvernement burundais a ouvert une ligne budgétaire de 44 milliards de francs burundais (environ 25 millions d'euros) pour financer les élections législatives et présidentielle des 5 et 26 juin, après la suspension de leur financement par les bailleurs, a-t-on appris mardi de source officielle. Belgique, Pays-Bas et Suisse avaient annoncé à la mi-mai la suspension de leur aide au processus électoral - soit environ 80% de son financement - et demandé le report des élections, estimant pas réunies les "conditions minimales" pour ces scrutins, en raison du mouvement de contestation lancé le 26 avril après l'annonce de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat.

Selon un décret présidentiel obtenu mardi par l'AFP, les 44 milliards de francs burundais, imputés au "Financement des élections 2015" sont financés par une augmentation de "l'endettement intérieur de 28 milliards de francs burundais", par un "produit divers" d'un milliard et par l'annulation de 15 milliards de crédits budgétaires de la présidence et de divers ministères. Les modalités de "l'augmentation de l'endettement intérieur" ne sont pas précisées, mais pourraient être un emprunt à la banque centrale burundaise, selon une source diplomatique. Le milliard de "produit divers" semble correspondre aux recettes attendues d'une "contribution" spéciale levée auprès des Burundais, dont la mise en place a été annoncée récemment par le président Nkurunziza. Plusieurs projets sont touchés par l'amputation de crédits, tels que la production de la carte d'identité biométrique, l'équipement du nouveau siège du ministère des Finances, une étude pour la construction de prisons, la construction d'un amphithéâtre universitaire, l'équipement d'écoles primaires, la construction d'un hôpital, des projets d'aménagements agricoles ou d'électrification... Le Burundi est secoué depuis le 26 avril par des manifestations - essentiellement concentrées à Bujumbura - interdites par les autorités, avec une tentative de coup d'Etat militaire les 13 et 14 mai qui a abouti à la destruction des principales radios privées d'information du pays. Les autorités burundaises ont rejeté tout report des élections qui irait au-delà des échéances constitutionnelles. Le mandat actuel du président Nkurunziza - élu en 2005 et réélu en 2010 - s'achève le 26 août.